



Publication
15 Mai 2026
Numéro 163

**DONNÉES
Avril 2026**

INDICE DES PRIX du transport aérien de passager

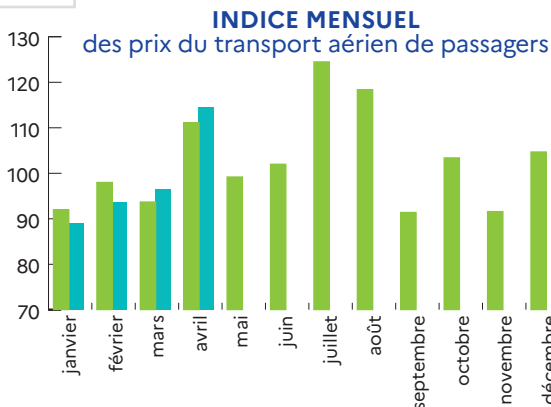


MÉTHODOLOGIE

Les indices de prix du transport aérien de passagers (IPTAP) présentés dans cette publication sont calculés selon une méthodologie proche de celle utilisée pour la construction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'INSEE. Le périmètre de l'IPTAP DGAC diffère toutefois de celui de l'IPC relatif aux transports aériens de voyageurs publié par l'INSEE. En 2026, l'IPTAP DGAC est construit sur une base de tarifs aériens relevés sur 627 lignes aériennes (origine, destination, transporteur) directes et indirectes, assurées par un peu plus de 70 transporteurs. Tous les prix collectés concernent des voyages aller-retour au départ de France (métropole ou DROM) et incluent toutes les taxes, redevances et surcharges applicables. Plus de 300 000 tarifs aériens sont relevés chaque mois auprès du système de réservation Travelport et des sites Internet des transporteurs ; ils correspondent à des tarifs disponibles à la vente au moment de la réservation et selon une segmentation portant sur la date et la durée de voyage, la classe de transport, le type de billet choisi... Leur pondération est réalisée sur une base annuelle fixe, construite à partir de données de trafic et d'enquêtes réalisées auprès des passagers. Les indices présentés illustrent une évolution des prix à structure de consommation constante et n'ont pas pour vocation de retracer l'évolution des prix moyens de billets vendus par les transporteurs aériens ou leur recette moyenne. Le détail de la méthodologie utilisée pour l'IPTAP est consultable à l'adresse suivante : <https://www.ecologie.gouv.fr/indice-des-prix-du-transport-aerien-passagers>.

INDICE 100 = 2023
ZONE DE DÉPART

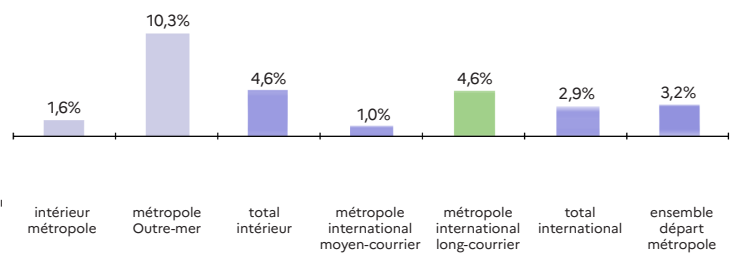
■ 2025 ■ 2026



L'indice des prix du transport aérien de passagers reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de métropole, toutes classes de transport, tous motifs de voyage et toutes destinations confondues.

MÉTROPOLE

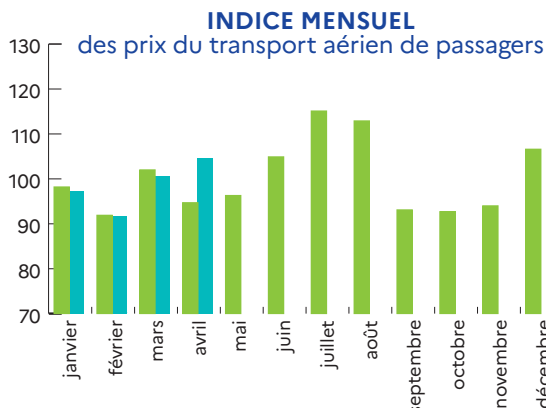
ÉVOLUTION des prix au départ avril 2026 / avril 2025



Départ Métropole vers chacune des destinations

INDICE 100 = 2023
ZONE DE DÉPART

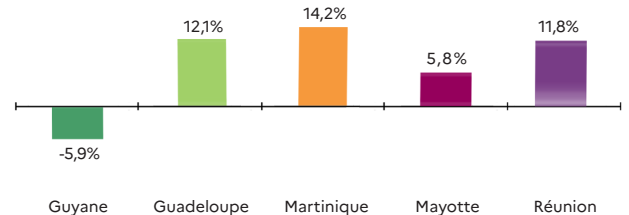
■ 2025 ■ 2026



L'indice des prix du transport aérien de passagers relatif aux DROM reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de cinq départements et régions d'Outre-mer vers la métropole, sur des liaisons entre DROM et vers l'international.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

ÉVOLUTION des prix au départ avril 2026 / avril 2025



Zone de départ vers toutes destinations

INDICE MENSUEL des prix du transport aérien de passagers

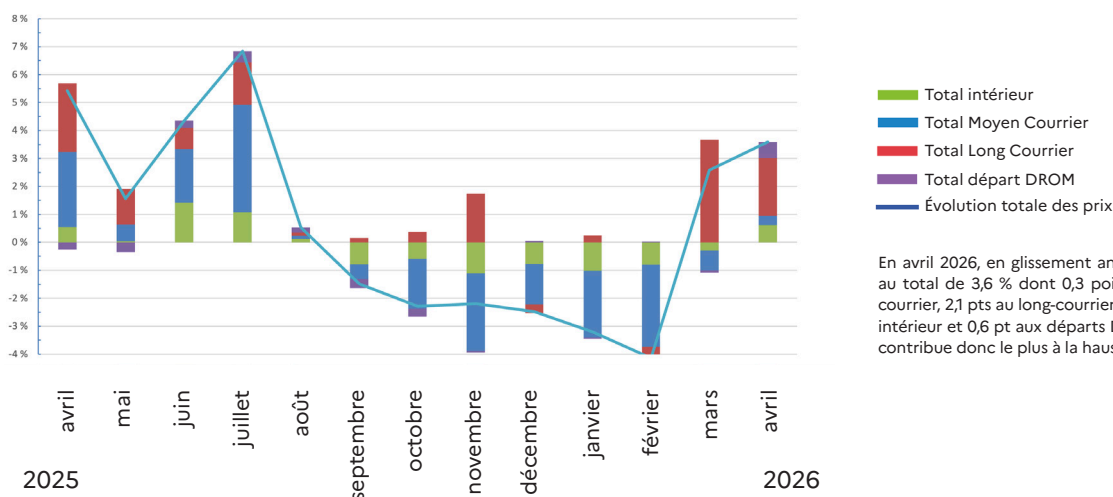
Voyage	Pondération 2026 ⁽¹⁾	Indices relatifs aux voyages du mois d'avril 2026 <small>Indice 100 = 2023</small>	Variations en % m/m-12			
			février	mars	avril	Cumul 2026
Intérieur métropole	862	116,1	- 7,3	- 4,3	1,6	- 4,6
Métropole - Outre-mer	534	109,3	- 2,9	0,8	10,3	1,2
Total intérieur (départ métropole)	1 396	113,8	- 5,7	- 2,5	4,6	- 2,6
Europe UE+ ⁽²⁾	2 069	122,2	- 9,3	- 4,0	0,2	- 4,9
Europe Non UE+ ⁽³⁾	265	114,3	- 8,8	- 0,2	2,6	- 3,0
Afrique du Nord et Proche Orient	848	132,8	- 9,3	1,1	2,2	- 3,2
Métropole - International moyen-courrier	3 182	124,3	- 9,2	- 2,3	1,0	- 4,2
Moyen Orient	241	101,3	- 1,9	4,0	- 8,2	- 1,4
Afrique ⁽⁴⁾	695	110,0	- 3,2	8,2	8,1	3,7
Asie - Pacifique	1 663	104,8	- 3,3	12,3	4,8	2,5
Amérique latine	603	105,5	2,9	6,8	7,1	5,2
Amérique du Nord	1 602	111,8	1,9	3,6	3,9	3,3
Métropole - International long-courrier	4 804	108,3	- 0,8	7,8	4,6	3,1
Total international (départ métropole)	7 986	114,6	- 4,1	3,8	2,9	0,1
Ensemble départ métropole	9 382	114,6	- 4,4	2,9	3,2	- 0,3
Ensemble départ DROM	618	104,6	- 0,3	- 1,5	10,4	1,8
Ensemble départ France	10 000	114,2	- 4,1	2,6	3,6	- 0,2

(1) : la structure de pondération reflète la consommation de transport aérien calculée à partir des estimations des trafics des véritables origines et destinations au départ de France en 2025 valorisées par les tarifs relevés en 2025. (2) : Pays d'Europe appartenant à l'Union Européenne (UE), l'Espace Economique Européen (EEE), la Suisse et le Royaume-Uni. (3) : Pays d'Europe n'entrant pas dans (2) ex : Turquie, Serbie ... (4) : hors Afrique du Nord.

Par rapport à 2025, l'échantillon s'enrichit en 2026 de 6 % de lignes supplémentaires notamment sur le réseau moyen courrier opérées par des transporteurs à bas coût pour assurer la représentativité des évolutions et de la diversité du marché.

Enfin, les taux de croissance présentés dans ce document sont calculés par rapport à l'année A-1 (en l'occurrence, 2025) ou au mois équivalent de cette année (m/m-12).

ÉVOLUTION totale des prix et CONTRIBUTIONS par grands faisceaux géographiques



Aide à la lecture : Pour un mois donné, la somme des contributions de chaque faisceau correspond à l'évolution totale de l'IPTAP du mois considéré.



Direction générale de l'Aviation civile
 Direction du transport aérien
 Sous-direction des études,
 des statistiques et de la prospective
 Bureau des études économiques
 50, rue Henry Farman 75720 Paris cedex 15
dta-etudes-eco-bf@aviation-civile.gouv.fr